

Hubert OTT

Député du Haut-Rhin

*Commissaire au développement durable
et à l'aménagement du territoire*

Monsieur Franck LEROY
Président de la Région Grand Est
Siège de la Région
1, Place Adrien ZELLER
67000 STRASBOURG

Wintzenheim, le 16 septembre 2024

Objet : Opposition à la remise en navigation touristique du Canal du Rhône au Rhin

Monsieur le Président,

Cher Franck,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur le projet de remise en navigation du Canal du Rhône au Rhin sur le tronçon entre Artzenheim et Friesenheim. Ce projet, que la Région Grand Est soutient activement, suscite de vives inquiétudes au sein du territoire, tant sur le plan écologique qu'économique, et je tiens à exprimer mon soutien aux associations qui s'opposent à sa réalisation.

Le canal, dans son état actuel, constitue un véritable écrin de verdure, apprécié par les promeneurs et les cyclistes, qui peuvent emprunter un tronçon de la Vélo Route n°15 qui longe le canal. Ce cadre naturel, riche en biodiversité, ne nécessite pas de lourds aménagements pour servir de support à ces mobilités douces, respectueuses de l'environnement. Au contraire, la réouverture du canal à la navigation de plaisance nécessiterait des travaux d'envergure, bouleversant profondément l'identité paysagère du site. Ces travaux menaceraient l'écosystème en place, détruisant des habitats essentiels pour des espèces protégées et dégradant un environnement qui s'est naturellement réensauvagé depuis près de 60 ans et qui fait partie intégrante d'un des corridors écologiques alsaciens.

N'oublions pas non plus la valeur inestimable des beaux arbres que le projet imposera purement et simplement d'abattre. Or, les arbres qui nécessitent des décennies de croissance, constituent des éléments essentiels de la résilience climatique tout en faisant office de pièges à carbone conséquents.

Par ailleurs, le projet aurait des conséquences néfastes sur la gestion de la nappe phréatique d'Alsace. L'imperméabilisation des digues pour permettre la navigation de bateaux de plaisance priverait la nappe de l'apport en eau provenant des pertes actuelles, pertes qui permettent de maintenir des zones humides précieuses. Ces zones contribuent non seulement à la recharge de la nappe, mais aussi à la régulation des écosystèmes locaux. Mettre en péril cet équilibre au profit d'un tourisme de plaisance qui reste marginal serait une erreur stratégique majeure.

En outre, les perspectives économiques liées au développement du tourisme fluvial semblent bien limitées en comparaison de celles générées par le vélo-tourisme, déjà bien ancré dans notre région. Les infrastructures cyclables attirent de nombreux visiteurs tout en préservant l'intégrité des paysages naturels. La réorientation des fonds publics vers la promotion de ces mobilités douces serait bien plus bénéfique à la fois pour notre économie locale et pour la préservation de notre environnement.

Je tiens également à souligner que d'autres projets de mobilités durables, comme la réouverture de la ligne ferroviaire entre Guebwiller et Bollwiller, ou encore la finalisation de la piste cyclable sur la Route des Vins, méritent d'être priorités. Ces projets s'inscrivent pleinement dans les objectifs de transition écologique et répondent à un véritable besoin de désenclavement territorial et de multimodalité, tout en respectant l'environnement.

D'autant plus que le coût de la remise en service de cette ligne ferroviaire -qui permettrait d'amener le train dans une agglomération qui compte plus de 30 000 habitants- est estimé entre 35 et 40 millions d'euros, alors que la réouverture du canal à de la navigation de plaisance demande quant à elle un investissement de 46 millions d'euros.

Enfin, je me permets de rappeler que la population locale, ainsi que de nombreuses associations, se sont exprimées contre cette initiative. Leur opposition, fondée sur des préoccupations environnementales et sociales, doit être entendue.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.

*Avec mes remerciements pour
l'attention que tu porteras à ces
préoccupations.*

Hubert OTT

